
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT SUR LA STRATÉGIE D'ECOSLOPS

Paris, le 11 mars 2024

- **Des impacts structurels positifs en matière de solidité financière post cession d'Ecoslops Provence**
- **Des perspectives de développement fortes pour le Groupe recentré sur sa filiale portugaise et la Scarabox®**
- **Une gouvernance en phase avec les enjeux du Groupe**

Après la cession effective de sa filiale Ecoslops Provence au Groupe TotalEnergies, Ecoslops SA souhaite revenir sur les raisons et les conséquences de cette décision ainsi que la nouvelle stratégie du Groupe pour les années à venir.

Historique

Il est important de rappeler qu'Ecoslops a été créée en 2009 et a conçu, construit et lancé sa première unité de recyclage au Portugal entre 2012 et 2015. Cette innovation mondiale, permettant de recycler 99% des déchets d'hydrocarbures maritimes en nouveaux produits pétroliers, a été un succès après seulement 18 mois d'opérations grâce à la mise en place rapide des réseaux d'approvisionnement et de ventes des produits finis. Depuis lors, l'unité de Sines a recyclé et produit 180.000 tonnes et généré un EBITDA annuel de l'ordre de 2,2M€ (exception faite de 2020, année COVID).

Ecoslops Provence

Il n'a pas été possible de dupliquer ce succès sur la deuxième unité (Ecoslops Provence), inaugurée en 2021, du fait d'une évolution défavorable des conditions de marché locales, avec en particulier une compétition plus forte sur les approvisionnements de déchets d'hydrocarbures dans la zone de chalandise (prix plus élevés, quantités plus faibles) et des difficultés d'adaptations techniques rendues nécessaires par le besoin d'élargir le sourcing aux déchets des industries terrestres. En effet, les volumes de résidus collectés dans le terminal pétrolier du Port de Marseille ont fortement chuté entre la date de décision d'investissement en 2017 et la mise en service de l'unité en 2021. La nature plus structurelle que conjoncturelle de ces difficultés (au moins en ce qui concerne les approvisionnements) a conduit à rechercher une solution afin de (i) préserver les ressources financières du groupe et (ii) donner un avenir à cette unité dans un périmètre différent.

A l'issue de cette réflexion, les deux partenaires d'Ecoslops Provence se sont mis d'accord pour que TotalEnergies rachète les 75% d'Ecoslops dans Ecoslops Provence et opère seul à 100% cette unité au sein de son périmètre (avec une clause de non concurrence).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Impact de la cession d'Ecoslops Provence

Cette décision a été rapidement mise en œuvre et le closing de l'opération ainsi que le paiement de la transaction ont été réalisés le 29 février dernier. Aucune garantie de passif n'a été octroyé par Ecoslops SA. Le paiement en numéraire de 8M€ pour les titres et le prêt actionnaire est complété par une reprise de la dette bancaire d'Ecoslops Provence qui, au 31/12/2023, s'élevait à 5M€ (consolidée dans les comptes d'Ecoslops SA auparavant). Une partie du paiement de 8M€ a donné lieu à un remboursement par Ecoslops SA le même jour des sommes dues à la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») au titre de 2023 soit 1,9M€ (0,5M€ en capital amorti et 1,4M€ d'intérêt et de royalty fee).

A l'issue de cette opération, la dette nette d'Ecoslops passe sur un an de 23,2M€ à 10,3M€.

	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2023*
Dette brute	(29,2)	(29,4)	(18,7)
Trésorerie disponible	6,0	4,7	8,4
Endettement nette	(23,2)	(24,7)	(10,3)

*: données en cours d'audit et en proforma si la transaction avait eu lieu le 31/12/2023

L'impact de la cession d'Ecoslops Provence dans les comptes consolidés d'Ecoslops SA est une perte comptable limitée à 1,8M€. Pour mémoire, la perte comptable d'Ecoslops Provence s'est élevée à 2,2M€ en 2021 et 2,7M€ en 2022. Ce niveau de perte était incompatible avec les capacités financières d'Ecoslops SA et justifie pleinement la décision de céder à ce prix cet actif devenu non stratégique.

Perspectives du groupe recentré

Ecoslops, recentré sur son activité historique de Sines et le développement de la Scarabox®, dispose dorénavant de ressources financières et humaines en phase avec sa feuille de route.

Sines

L'activité de l'unité portugaise est corrélée aux cours du pétrole et aux approvisionnements et génère un EBITDA moyen de 2,2M€/an. La filiale est autonome financièrement et lève dorénavant ses financements elle-même. Elle dispose d'un endettement raisonnable (dette nette fin 2023 de 5,3M€, soit 2,4 fois l'EBITDA annuel) qui lui permet de faire face à ses besoins d'investissements tout en étant capable de rembourser le compte courant de la maison mère (passé de 10M€ à 3,3M€ entre 2017 et 2023).

La concession dans le Port de Sines arrivant à échéance fin 2027, les discussions ont d'ores et déjà été engagées afin d'anticiper son renouvellement pour une extension possible jusqu'en 2037. Les projets d'optimisation de la productivité permettent d'envisager une amélioration des marges de l'unité à l'avenir.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La certification ISCC PLUS obtenue récemment est aussi un facteur très positif dans la mesure où de nombreux clients sont à la recherche de produits disposant de ce label de durabilité.

Scarabox®

Cette activité, née des demandes répétées de nombreux prospects au fil des ans, a connu un démarrage plus lent que prévu. En effet, après la construction et la livraison de la première unité pour Valtech Energy au Cameroun, les travaux de montage et de démarrage ont été freinés par le manque de ressources humaines et financières locales. Ecoslops, étant confronté de son côté au même moment aux difficultés d'Ecoslops Provence, n'a pas pu suppléer à ces retards. Le recentrage d'Ecoslops va permettre de dédier plus de ressources à cette activité, tant technique que financière. La réorganisation interne va permettre de passer de 1 ETP (Equivalent Temps Plein) à 3 ETP sur cette activité stratégique.

A l'issue des travaux de finalisation au Cameroun, Ecoslops passera de 17% à 49% du capital de Valtech Energy moyennant la conversion de 300 k€ de compte courant en capital.

Le partenariat avec PARLYM, établi en 2023, est très actif et les deux sociétés sont convenues de travailler ensemble sur le projet du Cameroun comme celui de la Côte d'Ivoire. Pour rappel, cet accord prendra la forme d'une structure conjointe (Parlym 80%/Ecoslops 20%) qui a pour vocation à investir de façon majoritaire dans les projets locaux codéveloppés et financés par les deux partenaires, à commencer par la Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, une lettre d'intention a été signée en début d'année entre Ecoslops, Parlym et la SIR (raffinerie nationale de Côte d'Ivoire d'une capacité de 4 millions de tonnes) qui prévoit que la SIR prenne 5% du capital de la société locale et dispose d'un poste d'administrateur. La SIR est l'acteur national et régional dominant de la filière raffinage et production de produits pétroliers. Cet accord est donc très structurant pour la suite du projet dans la mesure où il entérine le support concret par les autorités ivoiriennes qui voient dans la Scarabox® la solution adéquate pour traiter les pollutions issues des résidus d'hydrocarbures et d'huiles usagées.

Support Siège

Le siège est composé des directions suivantes : Direction Générale, Direction Financière, Direction du Développement, Direction des Projets et des Opérations, RSE et office management, soit 9 personnes (8,5 ETP)

Il vient en support des deux activités tant en matière commerciale que technique ou de structuration de projet.

L'équipe Projets et Opérations (4 ingénieurs) est en charge de la R&D, des projets d'amélioration à Sines et du développement technique de la Scarabox®.

L'ensemble des frais de siège (personnel, loyer, prestataires...) a fait l'objet d'une revue en profondeur. Le plan d'économie se traduit par une diminution des frais de siège qui sont passés de 2,0M€ à 1,5M€ en deux ans.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enjeux à venir

Ecoslops, après avoir mené son recentrage autour des activités rentables et porteuses d'avenir et avoir aligné ses coûts en conséquence, est maintenant concentré sur la réussite des prochaines étapes de son plan, à savoir :

- Renégociation de l'emprunt bancaire BEI (9,5M€ de nominal, échéance initiale 2027)
- Renouvellement de la concession dans le Port de Sines avec GALP
- Sécurisation moyen terme des approvisionnements de l'unité de Sines
- Développement de la Scarabox® (Cameroun, Côte d'Ivoire, autres prospects...)

Gouvernance

Le Conseil d'Administration resserré autour des six membres actuels (Messieurs Jean-Claude Company, Mark Inch, Pierre-Etienne Bindschedler, Olivier Fortesa, Xavier Ploquin, et Vincent Favier qui exerce les fonctions de Président et Directeur Général), après le départ de deux administrateurs en 2023 (Messieurs Pascal Foulon et Lionel Henry), est expérimenté et connaît en profondeur les problématiques de la société et du secteur. Il a apporté une contribution importante aux décisions stratégiques prises en 2023 et a aussi soutenu le management dans l'exécution de ses décisions vis à vis des tiers. Il est important que la société puisse compter sur la pérennité de ce Conseil et en conséquence il sera demandé à la prochaine assemblée générale, prévue le 11 juin prochain, de renouveler les mandats qui expirent à cette occasion (pour Messieurs Company, Inch et Bindschedler) sans demande de nomination supplémentaire afin de privilégier l'efficacité de son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration et le management sont maintenant pleinement focalisés sur les enjeux 2024 et au-delà, convaincus que la société dispose des atouts nécessaires pour prendre ce virage stratégique.

Prochains rendez-vous

18 avril 2024 après bourse : Publication des résultats annuels 2023

19 avril 2024 à 11h00 : Conférence analystes et investisseurs

11 juin 2024 à 10h00 : Assemblée générale mixte

A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME, et FCPI

Contact Relations investisseurs : info.esa@ecoslops.com - 01 83 64 47 43

Ecoslops est la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers et d'huiles de vidange. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux de 2ème génération aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.